



SÉANCE EXTRAORDINAIRE – PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS ET BUDGET

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension tiendra une séance extraordinaire **le 4 septembre 2018, à 18 h 35**, à la maison de la culture Claude-Léveillée située au 911, rue Jean-Talon Est, qui portera sur le Programme triennal d'immobilisations 2019, 2020 et 2021, et au cours de laquelle le conseil d'arrondissement dressera le budget d'arrondissement pour l'exercice financier de 2019. Cette séance extraordinaire sera suivie de la séance régulière du conseil.

Lors de la séance extraordinaire, conformément aux exigences de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal*, les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance, porteront exclusivement sur le Programme triennal d'immobilisations et sur le budget, et ce, sans qu'il soit nécessaire de vous inscrire.

Fait à Montréal le 24 août 2018

La secrétaire d'arrondissement,
Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.

Publication :
[Le Devoir, édition du 24 août 2018](#)